

Normes exigées pour l'agrément des abattoirs de volailles en vue de l'importation.

Séquestration et privation de liberté en contexte sectaire

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	01/02/1965
Juridiction / Nature	ARRETE
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006122219

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Ces locaux doivent être d'une importance suffisante pour permettre : L'isolement des volailles malades ; La séquestration des carcasses ou abats impropres à la consommation. [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE du 1 février 1965, « Normes exigées pour l'agrément des abattoirs de volailles en vue de l'importation. ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006122219> (consulté le 20 juin 2026).